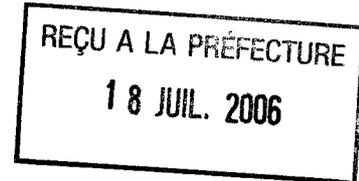


N° CP 7^e/27-06
Séance du 13 JUIL. 2006



**INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES MUSEES,
DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES ET INSCRITS ET
DE L'ANIMATION DU PATRIMOINE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°E8-2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV-108 du 15 octobre 2004,
- VU la délibération n° CG2006/I-7è/04 du Conseil Général du 08 décembre 2005 relative aux actions du Conseil Général en faveur du patrimoine culturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) Autorise le versement, au titre de l'année 2006, d'une subvention d'investissement d'un montant total de 57 500 € en faveur de l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse,
- 2) Accepte les modalités administratives et financières de la convention de partenariat jointe au rapport.
- 3) Autorise le Président à signer la convention de partenariat jointe au rapport à intervenir pour la mise en œuvre de la décision de l'assemblée départementale.
- 4) Précise que le montant correspondant sera prélevé, le cas échéant, sur la ligne « Musées », au programme D014, Chapitre 204, Fonction 312, Nature 2042, Enveloppe 80425, ouverte au Budget Départemental.
- 5) Accorde les aides financières aux communes, récapitulées ci-dessous, pour un montant total de : 92 917 €, prélevés sur le programme D011, Fonction 312, Nature 20414 Enveloppe 80304

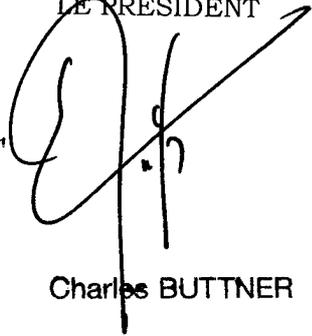
➤ Commune de Wittenheim	:	91 463 €
➤ Commune de Thann	:	1 454 €

- 6) Autorise le versement des subventions de fonctionnement aux associations à vocation patrimoniale :
 - 30 490 € au Mémorial Alsace-Moselle
 - 1 319 € à la ComCom du Val d'Argent
 - 21 000 € en faveur de l'association Pégase

- 7) Précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur la ligne « Soutien à l'Animation du Patrimoine », au programme D011, Chapitre 65, Fonction 312, Nature 65734 Enveloppe 86352, Nature 65735 Enveloppe 61604 ouverte au Budget Départemental.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet ...1.8. JUIL. 2006...
Publication2.1. JUIL. 2006....
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

 Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006

Adopté
.....voix contre
.....abstentions